

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 66 (1969)
Heft: 7

Rubrik: Pratique ou technique apicole

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Si cela devient nécessaire, n'hésitez pas tout d'abord à distribuer tous les rayons de réserve que vous pouvez avoir, puis si cela devient nécessaire, à enlever la hausse aux colonies dépourvues pour leur donner de nouvelles réserves. Si vous tardiez trop, il y aurait pour commencer arrêt total de la ponte, puis dans les cas extrêmes, destruction du couvain, de toute façon grave affaiblissement de la colonie et récolte éventuelle compromise. Peut-être allons nous être taxé de pessimiste, mais ce dont nous parlons, nous l'avons vécu. Espérons que juillet viendra nous contredire et récomprendre les apiculteurs soigneux et persévérateurs.

Si malheureusement, comme dit plus haut, vous étiez dans l'obligation de secourir vos colonies, n'oubliez pas surtout les précautions d'usage : abaissement des ouvertures, interventions à la nuit tombante, ordre et propreté, ne rien laisser traîner. En cas de disette à cette saison les risques de pillage sont particulièrement à redouter.

Mais il n'y a pas que la question des provisions. Bien que l'essaimage ait été jusqu'ici modeste (les populations moins fortes que d'habitude en sont probablement la cause), il y a certainement eu des changements de reine, donc des possibilités de reines mal fécondées, ou de colonies orphelines. Un contrôle sérieux s'impose donc. En juillet on peut encore remérer avantageusement une colonie qui pourra non vous donner encore une récolte, mais arriver en excellente condition pour l'hivernage. Eh oui, direz-vous, nous sortons à peine d'un temps hivernal et nous parlons déjà d'hivernage !

C'est pourtant vrai. L'été bat son plein, mais il n'est jamais trop tôt pour songer à la saison prochaine, et c'est dès maintenant que le rucher doit être en ordre.

En cas de récolte, que nous voulons espérer satisfaisante, ayez de la discipline dans l'observation des prix. Nous vous recommandons une fois de plus de faire contrôler votre miel et de ne livrer que de la marchandise impeccable.

Nous terminerons cet entretien en souhaitant à tous plaisir, satisfaction et rémunération bien méritée d'un travail pas toujours facile.

Marchissy, le 13 juin 1969

Ed. Bassin



PRATIQUE OU TECHNIQUE APICOLE

L'AGRESSIVITÉ DES ABEILLES

Un article fort intéressant publié dans la « Gazette apicole » de décembre 1968 a attiré mon attention sur l'agressivité des abeilles.

les, agressivité qui peut aller jusqu'à rendre impossible l'approche d'une ruche. Cette agressivité envers tout ce qui est ennemis de la colonie, terme qui s'étend aussi bien à l'apiculteur qu'aux abeilles étrangères, guêpes et autres insectes, est influencée par de nombreux facteurs.

Le premier qui vient à l'esprit est *la race*. Effectivement il existe des races particulièrement douces (caucasienne, carniolienne, italienne), alors que d'autres le sont beaucoup moins. Il en est ainsi de la chypriote, de la syrienne, de l'abeille d'Afrique du Nord. Toutes ces races attaquent en masse à l'extérieur de la ruche. On constate que l'agressivité, qui peut varier d'une colonie à l'autre et dans la même ruche d'une abeille à l'autre selon son âge et dans le cas d'une colonie orpheline selon l'état de ses ovaires, dépend également *du degré de pureté* de la race considérée car plus une abeille est métissée, plus elle devient agressive.

Vous avez tous remarqué l'accueil qui est réservé par les gardiennes à une *abeille étrangère* à la colonie. Si elle chargée de butin, après palpation antennaire elle peut pénétrer dans la ruche sans autre, grâce à son attitude dominante. Par contre, si elle arrive les mains vides (façon de parler bien sûr) il y a combat. La gardienne cherche à mordre l'intruse et après s'être saisie d'une aile et l'avoir tordue, la traîne ainsi sur la planche de vol et tombe avec elle sur le sol où le combat peut encore se poursuivre. Parfois, lorsque l'étrangère est également agressive, il y a un véritable corps à corps dans lequel les protagonistes cherchent à se piquer mutuellement. Par contre, lorsque l'intruse reste passive, si elle fait la morte, les choses ne vont pas si loin, elle est généralement acceptée. Il semble bien que ce soit *le mouvement* en dehors de l'*odeur* qui déclenche l'agressivité. Ainsi, par exemple, les abeilles pillardes sont reconnues par leur mouvement pendulaire puis par l'*odeur* dont le rôle est, dans le monde des abeilles, extrêmement important puisque c'est par elle que les gardiennes reconnaissent les membres de leur propre colonie. Si l'on divise une colonie en deux moitiés, sans qu'il puisse y avoir entre elles échange de nourriture, on constate 72 heures après la séparation que les abeilles de chaque groupe sont déjà différenciées. A propos d'*odeur* il en est une particulière qui déclenche leur furie c'est celle du venin. Chacun en a fait l'expérience !

Il est curieux de constater qu'il faut, pour que l'agressivité puisse se manifester normalement, que la demeure ait déjà été habitée par des abeilles ou, s'il s'agit d'une ruche neuve, occupée depuis deux à trois jours. Il semble que ce soit l'*odeur* de la propolis ou de la cire qui détermine chez elle son sens de la « possession ».

L'agressivité de l'abeille ne s'étend pas qu'à la ruche mais également à son *environnement*. Il vous est déjà arrivé, à la suite d'une

visite, d'être poursuivi par des abeilles, mais rarement au-delà d'une quinzaine de mètres. Il semble que ce soit là son périmètre défensif, son territoire. Il se peut cependant que des personnes ou des animaux se fassent piquer, sans cause apparente, bien au-delà de ce périmètre. C'est que l'abeille suit des « chemins de butinage » qui se situent à une altitude de 5 à 10 mètres sur 2 à 4 mètres de largeur. Ces chemins, tout comme les alentours de la ruche, sont défendus par les abeilles. Par suite d'obstacles ou de vent violent ils se situent parfois à moins de 2 mètres d'altitude et si des personnes ou des animaux s'y trouvent, ils peuvent être attaqués et poursuivis, mais rarement au-delà de 2 à 3 mètres.

Si vous placez un nourrisseur plein de sirop à proximité d'une ruche il y aura lutte entre les abeilles de cette ruche et celles des ruches voisines, par contre s'il est placé à plus de 15 mètres, le butinage se fera en commun. C'est la raison pour laquelle en Autriche où l'on pratique le nourrissement en plein air, les nourrisseurs sont toujours placés à une quinzaine de mètres des colonies pour éviter toute bataille.

En *période de miellée* l'agressivité est très réduite, les gardiennes peu nombreuses. Sur les lieux mêmes de récolte, il n'est pas rare de voir plusieurs abeilles sur la même fleur. Elles y font bon ménage mais ne s'ignorent pas pour autant car il a été constaté que le temps de butinage est raccourci si la butineuse est dérangée dans son travail par une autre. Dès qu'il y a *disette*, l'abeille manifeste à nouveau son agressivité en s'attaquant, parfois à longue distance, à une autre colonie en vue de la piller. *Le pillage*, qui peut être provoqué par une négligence de l'apiculteur, est donc en relation directe avec la miellée. Il est des races qui sont plus pillardes que d'autres. Généralement ce sont les colonies faibles se défendant mal qui sont les plus menacées.

Même en pleine miellée *le temps qu'il fait* joue un rôle non négligeable sur l'agressivité de l'abeille. Lorsqu'il est orageux, lourd, venteux elle devient plus agressive que par temps calme. Pourquoi ? On n'en sait trop rien. Elle serait peut-être sensible aux influences électriques.

L'abeille réagit vigoureusement à toute action extérieure propre à perturber la vie de la colonie. Ainsi des coups donnés contre les parois d'une ruche déclenche immédiatement l'agressivité, de même la visite de la colonie par l'apiculteur, surtout si elle a lieu peu après une première visite.

L'agressivité dépend donc de nombreux facteurs. En cherchant bien vous en trouverez certainement d'autres. Je pense pour ma part que le plus important est certainement *le choix de la race et son degré de pureté*. Alors qu'il est pénible de travailler avec des abeilles fortement métissées, toujours très agressives et dangereuses

pour le voisinage, travailler avec des abeilles de race pure offre des avantages incontestables. C'est la raison pour laquelle vous devez absolument éliminer de vos ruchers les abeilles hybrides qui les peuplent encore et, en profitant de l'action de la Romande, les remplacer par des abeilles de race pure. Vous aurez alors une double joie : celle de visiter vos colonies avec le minimum de piqûres et celle de voir vos hausses bien garnies.

Paul Zimmermann.

LA VALEUR DE LA REINE

L'apiculteur désirant obtenir un rendement appréciable de ses colonies, doit observer le comportement des reines. Ce dernier varie parfois sensiblement d'une colonie à l'autre et, malgré les soins les plus méticuleux prodigués à l'ensemble du rucher, le quart voire le tiers de l'effectif ne donne pas satisfaction. L'objectif numéro 1, soit le complet développement des colonies n'est pas atteint pour la récolte et intervient, quand il intervient, un peu comme grêle après vendange.

Si les reines de ces colonies ont parfois belle apparence, se déplacent aisément sur les rayons, sont de grosseur très raisonnable et paraissent devoir être à même de remplir convenablement leur rôle de bonnes pondeuses, d'autres par contre se traînent, manquent de vitalité. Leur mauvaise constitution est bien apparente, leur âge parfois aussi annonce la décrépitude et il ne fait aucun doute qu'elles ne sont pas à la hauteur de leur tâche. Maladies inconnues même chez celles d'apparence normale, épuisement prématué de la spermathèque, descendance peu robuste, etc., autant de facteurs jouant un rôle important dans le comportement des colonies en général. Dans les deux cas, ces reines sont des non-valeurs qu'il faut remplacer. Si dans la construction c'est « au pied du mur qu'on connaît le maçon », en apiculture, c'est à l'état de la colonie, à son développement en temps opportun et à sa récolte qu'on peut juger de la valeur de la reine.

Le développement des colonies doit intervenir pour la récolte et non sur la récolte.

La reine est la mère de toute la colonie. Tous les composants sont issus d'elle ; ils forment un tout, un esprit de la ruche qui peut varier. Quand le comportement de la masse est bon, quand le caractère est supportable, la tenue du cadre constante, l'activité débordante tributaire très probablement d'un état de santé excellent et que les hausses se remplissent, on dit avec raison que la reine qui est l'âme de la ruche est parfaite. On reconnaît sa valeur de bonne

et précoce pondeuse donnant naissance à de nombreux sujets sains, actifs, capables de quérir les premières gouttelettes de nectar offertes à l'éclosion des premières fleurs du printemps.

Cette catégorie de reines existe bel et bien et peut être diffusée. Elle n'est pas l'apanage d'une race seulement, mais on la trouve dans nos ruchers peuplés par la race appelée « du pays », comme aussi chez la carniolienne, la caucasienne et l'italienne. Il est admis de façon générale que c'est dans la pureté de la race que les meilleurs résultats et les plus constants sont enregistrés.

L'expérience a prouvé que le comportement des colonies variait sensiblement d'une région à une autre. D'excellentes colonies en plaine ne donnaient plus entière satisfaction à l'altitude et vice versa. Il faut donc admettre que le climat et la flore des régions si différentes de notre pays ont une influence sur le comportement des colonies. Il faut à ces dernières un temps d'adaptation au milieu et il serait anormal de tirer des conclusions trop hâtives dans ce domaine.

Pour l'apiculteur progressiste, une chose est bien certaine : il doit avoir la possibilité d'éliminer tout ce qui ne donne pas satisfaction et de le remplacer. C'est l'âme de la ruche, c'est la reine une non-valeur qui doit faire place à une valeur effective. Des pièces de rechange sont donc nécessaires.

Il faut savoir gré à la commission d'élevage de la Romande, de s'efforcer de mettre à disposition des apiculteurs, des reines sélectionnées et capables dans certaines régions tout au moins, de donner pleine et entière satisfaction. C'est un pas en avant dans notre apiculture qui avait besoin d'une base sérieuse en matière de sélection.

L'apiculteur qui, soit par manque de temps ou de connaissances ne peut se livrer à cette activité si fascinante de l'élevage des reines, a désormais la possibilité d'essayer sur une base sérieuse, à remédier aux déficiences de son rucher. Il existe une source à laquelle il peut puiser. Les fédérations de la SAR sont organisées ou en voie complète d'organisation pour permettre, par l'intermédiaire de moniteurs capables, la remise de reines dont les ascendances ont fait leurs preuves. Un contrôle du comportement de ces reines est suivi de près. Par suite de mise à ban pour raisons de maladies, dans certaines contrées le service de ces élevages a été perturbé. Fait regrettable mais momentané seulement.

L'apiculteur possédant un certain nombre de colonies et les connaissances nécessaires pour mener à bien un élevage de reines, ne devrait jamais hésiter à le faire. C'est l'occasion d'avoir de jeunes valeurs en réserve et disponibles en temps opportun, lui permettant d'éliminer tout ce qui ne donne pas satisfaction. C'est la

première sélection à la portée de chacun, éloigner toute possibilité aux géniteurs indésirables de transmettre leur médiocrité ou leurs maladies. Sélection importante et permanente à effectuer puisque chaque année des défectuosités se produisent parmi les colonies.

Malgré toutes les précautions prises et les soins les meilleurs réservés aux élevages, même si ces derniers s'effectuent en pureté de race, les lois de la génétique, de la transmission des qualités comme des défauts subsistent. Il y a donc une lutte continue à envisager dans ce domaine, lutte qui doit permettre aux qualités prédominante, de réduire ou mieux d'étouffer les défauts des sujets. Même en fécondation dirigée, l'agriculteur par exemple se voit dans l'obligation d'éliminer certains sujets et les magnifiques troupeaux disséminés dans nos campagnes sont l'œuvre d'une patiente et constante surveillance.

L'influence prépondérante des géniteurs étant reconnue lors des accouplements, force est bien de reconnaître qu'en apiculture où un contrôle de ces derniers s'avère difficile, compliqué et peu certain, l'ouvrage doit à plus forte raison être constamment remis sur le métier. C'est une tâche que l'apiculteur doit inscrire à son programme de travail, tâche pas toujours facile mais intéressante et utile aussi à l'ensemble des apiculteurs tout en lui procurant, comme tout ce qui exige des efforts, une très agréable satisfaction.

G. Matthey



ÉCHOS DE PARTOUT

LES GRANDES VICTOIRES DE L'APITHÉRAPIE

La propolis contre les maladies de la peau

Tout d'abord, qu'est-ce que la propolis ? C'est ce qu'on appelle plus vulgairement la gomme d'abeille.

Il s'agit d'un produit naturel, préparé à partir du matériel ramassé par les abeilles sur les bourgeons des plantes et des arbres et dans le pollen des fleurs.

La propolis contient des résines, des baumes, des huiles éthériques, de la cire et du pollen.

Si les anciens soignaient déjà les blessures avec de la propolis, des recherches scientifiques récentes ont conduit d'éminents méde-